



HAL
open science

“ Les militantes Unitaires des années 1930 : l’expérience française d’un syndicalisme communiste féminin au miroir de la situation européenne, 1929-1936. ”

Morgan Poggioli

► **To cite this version:**

Morgan Poggioli. “ Les militantes Unitaires des années 1930 : l’expérience française d’un syndicalisme communiste féminin au miroir de la situation européenne, 1929-1936. ”. Romain Ducoulombier et Jean Vigreux. Le PCF, un parti global (1919-1989). Approches transnationales et comparées, 2019, 978-2-36441-297-2. hal-02057092

HAL Id: hal-02057092

<https://hal.science/hal-02057092>

Submitted on 30 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES MILITANTES UNITAIRES DES ANNÉES 1930 : L'EXPÉRIENCE FRANÇAISE D'UN SYNDICALISME COMMUNISTE FÉMININ AU MIROIR DE LA SITUATION EUROPÉENNE, 1929-1936

Il est nécessaire de pousser avec plus d'énergie et de décision les ouvrières actives et révolutionnaires aux postes de direction, en particulier dans les entreprises où les femmes sont en nombre supérieur. Il faut mettre fin à la sous-estimation du travail parmi les ouvrières dans les partis communistes et les syndicats révolutionnaires¹.

Quand en ce début d'année 1930, la Section féminine centrale (SFC) communiste souligne les faiblesses du PCF et de la CGTU dans l'organisation des travailleuses, forcé de constater que le « secteur féminin » du parti et du syndicat présente de lourdes carences. Alors qu'au moment de la scission, la CGTU avait maintenu une Commission centrale féminine (CCF), à l'inverse de la CGT qui se contenta d'une déléguée à la propagande auprès des femmes, cette structure est rapidement déstabilisée par la valse de ses responsables (Marie Guillot, Alice Brisset). De plus, avec la bolchévisation puis l'affirmation de la ligne « classe contre classe » en 1929, la seconde moitié des années 1920 voit l'éviction des représentantes féminines à la Commission exécutive (CE) : Yvonne Clavel, Marie Orlianges, Lucie Colliard. Élimination des « passagères² », sectarisme et chute des effectifs, peuvent donc résumer la situation des femmes à la CGTU du début 1930. Sur le plan politique, la situation n'est guère meilleure car si la SFC du PCF est créée en 1924, les moyens affectés sont insuffisants, sans compter que sur les deux permanentes, Jeanne Buland doit passer dans l'illégalité à la fin de l'année 1929. À ces difficultés, s'ajoute la concurrence d'autres organisations féminines satellites du parti, dites « de masse », ce qui aboutit en réalité à une dilution

-
1. Campagne de la semaine internationale des femmes par les sections centrales féminine et Agit-Prop du PCF, 12 février 1930, RGASPI 517/1/963.
 2. Jacqueline TARDIVEL, *Des pacifistes aux résistantes : les militantes communistes en France dans l'entre-deux-guerres*, thèse de doctorat, sous la direction de Michelle PERROT, université Paris VII, 1993, p. 271-280.

des efforts, dénoncée par l'Internationale¹. Pourtant malgré la crise économique, la main-d'œuvre féminine représente encore plus d'un tiers de la population active² et ne peut à ce titre être considérée comme une fraction négligeable du salariat. Aussi, notre démarche se propose-t-elle d'interroger les stratégies de recrutement de la CGTU et d'analyser les revendications relatives à la main-d'œuvre féminine ainsi que les modalités d'action et d'organisation qui les accompagnent, pour savoir finalement si l'on peut parler de singularité ou de gémellité du militantisme unitaire féminin et de celui de la sphère communiste.

Pour traiter ces questions, nous nous sommes appuyés sur les archives de la CGTU, de l'Internationale syndicale rouge (ISR), du PCF et de l'IC. Nous avons également étudié les congrès de la CGTU. Enfin, nous avons élaboré un corpus d'une centaine de militantes unitaires en nous appuyant sur nos travaux antérieurs³ et en utilisant les notices du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*. Notre article aborde donc en premier lieu le traitement de la question féminine à la CGTU sur les plans organisationnel et revendicatif. Nous proposons également une étude comparative avec le PCF et traitons du double engagement politique et syndical des militantes. Dans un second temps, nous nous intéressons à la place des femmes dans la CGTU pour conclure sur la dimension genrée des fonctions attribuées aux militantes unitaires.

La dimension transnationale est présente tout au long de l'étude par le biais d'éclairages extérieurs européens. Cette approche comparative est menée dans les limites de l'état de l'art et de la réalité du paysage syndical de l'époque. En effet, en dehors de la France, seule la Tchécoslovaquie est parvenue à créer des fédérations adhérentes à l'ISR, réduisant ainsi la base organisationnelle du Profintern en Europe⁴. Ailleurs, les minorités révolutionnaires ont continué d'agir au sein des syndicats réformistes jusqu'en 1930, quand l'ISR décida d'organiser l'Opposition syndicale révolutionnaire (RGO) et leur imposa de créer des « syndicats rouges » autonomes⁵. Malgré certaines résistances, des résultats furent obtenus en Allemagne⁶, en Espagne avec la création d'une CGTU espagnole en 1934⁷, en Belgique ou au Luxembourg⁸. C'est sur ces exemples que nous nous appuyons pour mesurer les forces et les faiblesses du cas français.

-
1. Michel GARBEZ, « La question féminine dans le discours du Parti communiste français », in *Discours et idéologie*, Paris, PUF, 1980, p. 301-393.
 2. Margaret MARUANI, « Féminisation du monde du travail », *Cahiers français*, n° 291, 1999, p. 16-20.
 3. Morgan POGGIOLI, « À travail égal, salaire égal » ? *La CGT et les femmes au temps du Front populaire*, Dijon, EUD, 2012.
 4. Rainer TOSTORF, « Moscou contre Amsterdam. L'Internationale syndicale rouge (1920-1937) », dans Tania RÉGIN et Serge WOLIKOW (dir.), *Les syndicalismes en Europe. À l'épreuve de l'International*, Paris, Syllepse, 2002, p. 43-54.
 5. Michel DREYFUS, « Syndicalistes communistes », in Michel DREYFUS et al. (dir.), *Le Siècle des communistes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000, p. 465-475.
 6. Stefan HEINZ, *Moskaus Soldner ? Der Einheitsverband der Metallarbeiter Berlins : Entwicklung und Scheitern einer kommunistischen Gewerkschaft*, Hamburg, VSA-Verlag, 2010.
 7. Victor MANUEL et Santidrian ARIAS, *Communismo y sindicalismo en la Espana del siglo XX (1920-1936)*, Fundacion 1^{er} de Mayo, 2006, p. 43-46.
 8. Adrien THOMAS, *Les Frontières de la solidarité. Les syndicats et les immigrés au cœur de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 74-77.

La CGTU et la main-d'œuvre féminine (MOF)

L'organisation des femmes à la CGTU

À l'instar des jeunes ou des immigrés, les travailleuses sont considérées comme une catégorie spécifique et bénéficient à ce titre d'un traitement spécial. Alors que la section féminine du PC russe (*Zhenotdel*) est dissoute en 1930¹ et que le travail auprès des femmes tend à être relégué au second plan au niveau de l'IC², les questions qui s'y rattachent continuent d'être traitées, à la CGTU, au sein de structures dédiées, les commissions féminines. Il en existe une à l'échelle confédérale, dont les responsables sont Bernadette Cattaneo, puis Georgette Bodineau à partir de 1933, secondées entre autres par Martha Desrumeaux et Marie Thérèse Gourdeau³. Chargée de la propagande et de l'action auprès des femmes, la CCF demeure un organe « auxiliaire⁴ » du syndicat. À partir de 1930, devant le peu d'intérêt porté à la question féminine au sein de la centrale, Bernadette Cattaneo incite au développement de commissions féminines à tous les échelons (syndical, local et fédéral) afin de sensibiliser les militant(e)s et de favoriser l'entrée des travailleuses dans les syndicats⁵. Deux ans plus tard, dix-neuf Unions régionales (UR) sur une trentaine en sont officiellement dotées ou ont désigné une responsable chargée de la MOF. Quant aux Unions locales (UL), seules une douzaine peut s'en prévaloir, dont un tiers dans le Nord (Halluin, Tourcoing, Commines et Armentières). Enfin, au niveau fédéral, les carences sont encore plus criantes puisque seule la fédération postale fait exception avec des commissions féminines se réunissant de façon régulière⁶. La décentralisation s'avère donc difficile à mettre en place, sans compter que là où des structures sont constituées, elles n'ont que peu de rapports avec la CCF et ne reposent bien souvent que sur une seule militante, isolée voire incomprise et de fait touchée par le découragement ou la lassitude⁷, comme à Troyes avec Suzanne Gallois. En dehors du Nord et de la région parisienne (avec pas moins de dix commissions⁸), le travail collectif au niveau local demeure ainsi très faible, pour ne pas dire inexistant.

Le second organisme consacré à la MOF prend la forme de Conférences féminines qui se tiennent tous les deux ans, en parallèle aux congrès confédéraux de la CGTU. C'est à chaque fois l'occasion de faire état des conditions spécifiques de travail des femmes et de tirer le bilan de l'organisation des ouvrières. Il apparaît alors que la stratégie

-
1. Cylane GUINOT, « Les Bolcheviks et le "travail parmi les femmes", 1917-1922 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 41, 2015, p. 53-62.
 2. Brigitte STUDER, « Communisme et féminisme », *Clio*, 2015, n° 41, p. 139-152.
 3. *V^e congrès de la CGTU*, Paris, Maison des Syndicats, 1929, p. 447.
 4. *Statuts de la Commission centrale féminine*, 1927.
 5. *VI^e congrès de la CGTU*, Paris, Maison des Syndicats, 1931, p. 601.
 6. *Rapport au Bureau confédéral de la CGTU sur le travail parmi les femmes*, 1932, RGASPI 517/1/1653.
 7. Réunion de la SFC en vue de sa réorganisation, 3 janvier 1931 et *VII^e congrès de la CGTU*, Paris, Maison des Syndicats, 1933, RGASPI 517/1/963/577-578.
 8. Commissions féminines et bases d'activités, 1933, RGASPI 517/1/1503.

d'implantation habituelle prend difficilement chez elles. Une des voies possibles s'avère le ciblage de certaines usines, une implantation discrète sinon clandestine et un travail de propagande spécifique (comme *L'Ouvrière coiffeuse*)¹, rappelant les méthodes employées chez les hommes par les « brigades de choc² ». Mais la propagande classique du type réunions/assemblées – véritables repoussoirs pour les ouvrières et facteurs de répression patronale comme le prouve l'exemple de Say – semble devoir être abandonnée au profit de moyens plus attractifs comme les cercles culturels, les cours professionnels, les groupes de pionniers pour enfants, les fêtes ou les goguettes³, en somme des méthodes relevant d'un syndicalisme à bases multiples. Enfin, les cours syndicaux peuvent aussi donner des résultats mais les initiatives sont extrêmement rares. Seule l'UR parisienne est parvenue à en créer en 1932⁴, pour vingt adhérentes, mais cela ne permet nullement d'en conclure à l'existence d'une véritable politique de formation des cadres⁵, à l'inverse du *Trade Union Congress anglais* qui inaugure au même moment ses *women only schools*⁶.

Revendications unitaires

Durant la période des années 1970, la CGTU défend d'abord le principe de l'égalité salariale entre hommes et femmes, selon la formule « à travail égal, salaire égal », mais insiste surtout sur le relèvement général des salaires féminins. Elle défend aussi la journée de 7 heures pour lutter contre le surmenage⁷ dû à la triple journée (professionnelle, maternelle et ménagère) et prône l'interdiction du travail de nuit et des travaux pénibles ou insalubres, en particulier pour les femmes enceintes. Concernant la maternité et à l'inverse de son homologue confédérée qui veut faire reconnaître celle-ci comme une fonction sociale rétribuée⁸, la CGTU demande une extension de la législation existante, par l'allongement du congé maternel accompagné du paiement intégral du salaire. Nous noterons que la plateforme revendicative du RGO allemand est très proche⁹. La CGTU réclame de plus l'augmentation de l'allocation d'allaitement ainsi que la création de crèches d'entreprises¹⁰.

À partir de 1931, avec l'aggravation de la crise économique, elle ajoute un volet « chômage » à son programme avec la demande d'inscription de toutes les chômeuses

-
1. Projet de rapport sur la conférence féminine textile du Nord, 2 mars 1930, RGASPI 517/1/963.
 2. Sylvain BOULOUQUE, « Les Unitaires, le Front populaire et l'unité syndicale : mutations sociales, actions collectives et pragmatisme partisan », dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les Deux France du Front populaire*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 157-165.
 3. *V^e congrès de la CGTU*, op. cit., p. 613-632.
 4. Rapport de la SFC du PCF, 8 février 1933, RGASPI 517/1/1503.
 5. Rapport sur le travail parmi les femmes, 12 décembre 1933, RGASPI 517/1/1653.
 6. Gill KIRTON, *The making of women trade unionist*, Aldershot, Ashgate, 2006, p. 34.
 7. *V^e congrès de la CGTU*, op. cit., p. 493, p. 601, p. 644.
 8. *XXX^e congrès de la CGT*, Paris, Éditions de la CGT, 1931, p. 480, et Laura LEVINE FRADER, « Femmes, genre et mouvement ouvrier en France aux XIX^e et XX^e siècles : bilan et perspectives de recherche », *Clio*, 1996, n° 3, p. 223-244.
 9. Stefan HEINZ, *Moskaus Soldner ?...*, op. cit., p. 174.
 10. *V^e congrès de la CGTU*, op. cit., p. 531-532.

quelle que soit leur condition (célibataires, mariées, françaises ou étrangères)¹. À l'échelle européenne, cette question est un véritable catalyseur pour les « syndicats rouges » aussi bien en Allemagne² qu'en Tchécoslovaquie³, mais semble moins pertinente pour la centrale française, au niveau féminin, malgré la marche des chômeurs de 1933⁴. Cette même année, la CGTU exige le respect du droit au travail et la garantie d'emploi et de salaire pour les travailleuses des services publics⁵, alors que pour lutter contre le chômage, un mouvement d'opinion vise à favoriser le retour de ces salariées dans leurs foyers, et plus spécifiquement celui des femmes mariées par l'instauration d'un revenu maternel ou la diminution des salaires des femmes fonctionnaires⁶. Sur cette question, en refusant le « retour de la femme au foyer » et en situant l'émancipation féminine « dans la production⁷ », la CGTU s'oppose une nouvelle fois à la CGT⁸ qui défend l'option du travail à mi-temps, usant d'arguments qui révèlent une intériorisation de certains stéréotypes sur la femme-mère de famille⁹. Aussi, s'il se démarque de celui de sa concurrente, le programme féminin de la CGTU se rapproche-t-il de celui du parti communiste, ce qui nous invite à interroger les liens entre la CGTU et le PCF pour ce qui relève de la MOF.

La question du double engagement

Il est d'abord frappant de constater le parallélisme des évolutions de la SFC communiste et de la CCF unitaire. Dans les deux cas, les structures fonctionnent avec un personnel restreint (deux permanentes au PCF, une à la CGTU¹⁰) et rencontrent les mêmes difficultés pour faire reconnaître, au sein de leurs organisations, l'importance du travail parmi les femmes¹¹. De plus, elles disparaissent toutes deux en 1936. La SFC est supprimée au VIII^e congrès du PCF à Villeurbanne¹² tandis que la CCF n'est pas reconduite dans les nouveaux statuts de la CGT réunifiée adoptés au congrès de Toulouse¹³.

-
1. *VI^e congrès de la CGTU, op. cit.*, p. 600-601.
 2. Alix HEINIGER, « Les communistes allemands et leur héritage politique en RDA au prisme du genre », *Vingtième Siècle*, n° 126, 2015, p. 105-117.
 3. Jacques RUPNIK, « Conflits au sein du mouvement communiste en Tchécoslovaquie au début des années trente, l'affaire Guttman », *Revue française de science politique*, n° 4, 1976, p. 769-799.
 4. *Rapport d'activité pour le VI^e congrès de la CGTU*, Paris, Maison des Syndicats, 1933, p. 20.
 5. *Les documents du VI^e congrès de la CGTU*, Paris, Maison des Syndicats, 1933, p. 33-35.
 6. Michèle RIOT-SARCEY, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, 2008, p. 81 et Céline SCHOENI, *Crise économique et travail féminin : retour à l'ordre. L'offensive contre le travail des femmes dans les services publics en Suisse et en France dans les années 1930*, thèse de doctorat, sous la direction de Hans-Ulrich JOST et Birgitte STUDER, université de Lausanne, 2009.
 7. *VIII^e congrès de la CGTU*, Paris, Maison des syndicats, 1935, p. 332-333.
 8. *VI^e congrès de la CGTU, op. cit.*, p. 612.
 9. *XX^e congrès de la CGT*, Paris, Éditions de la CGT, 1929, p. 267.
 10. Lettre de Buland au secrétariat féminin de l'IC, 13 février 1930, RGASPI 517/1/962.
 11. Rapport de la SFC du parti, 8 février 1933, RGADPI 517/1/1503.
 12. Jacqueline TARDIVEL, *Des pacifistes aux résistantes, op. cit.*, p. 90.
 13. *Congrès confédéral d'unité à Toulouse*, Paris, Éditions de la CGT, 1936, p. 269-274.

Dans un second temps, il est clair que les deux travaillent régulièrement ensemble et ont d'étroits contacts¹. Les membres de la SFC participent aux Bureaux confédéraux de la CGTU quand, à l'inverse, le responsable féminin du Bureau confédéral, Claudius Richetta, est invité aux réunions de la SFC². *L'Ouvrière*, organe féminin du PCF, est présentée comme « notre journal » à la Conférence féminine de la CGTU de 1931 et fait même l'objet d'un rapport à la tribune³. Déjà, lors de sa reparation en 1929, la 20^e UR unitaire appelait ses syndicats à lui assurer la plus large diffusion possible, répondant ainsi aux instructions du secrétariat féminin de l'Internationale⁴. Les grandes campagnes d'agitation sont par ailleurs souvent menées conjointement par la SFC et la CCF. Ainsi, pour l'édition du matériel, les voyages de propagandistes, l'organisation des rassemblements pour la semaine internationale des femmes, les frais sont partagés équitablement entre PCF et CGTU. De même, pour l'envoi de déléguées lors des grèves, il est difficile de discerner quelle organisation les mandate, tant les décisions sont prises en commun et alors que la plupart des militantes dépêchées sur place peuvent justifier d'une double appartenance comme Bernadette Cattaneo ou Georgette Bodineau⁵. La question féminine se traite donc autant au parti qu'au syndicat, avec les mêmes mots d'ordre⁶ et souvent les mêmes militantes.

Les douze membres de la SFC de 1931 sont ainsi tou(te)s adhérent(e)s à la CGTU, et sept appartiennent également à une commission féminine syndicale (Hélène Montjauvis, Bernadette Cattaneo, Henriette Chenard, Georgette Bodineau, Marie Bréant, Suzanne Gallois, Thérèse Pontanier)⁷. Quant à Jeanne Buland, responsable de la SFC, elle est membre de la CCF de la CGTU⁸. Plus largement, sur 104 militantes unitaires identifiées ayant eu des responsabilités à la CGTU, soixante-seize étaient adhérentes du PCF dont certaines avec de hautes fonctions au sein de l'appareil du parti : six membres du Comité central ou du Bureau politique (Desrumeaux, Gourdeaux) et douze de Comités ou Bureaux fédéraux. Cinq ont par ailleurs été élèves à l'école centrale du Parti et six ont été envoyées à l'école léniniste internationale de Moscou, comme Lucienne Lesaint ou Léa Maury. Si l'on compare avec un échantillon de 35 responsables confédérées, on s'aperçoit que le double engagement CGT/SFIO, qui reste important, passe sous la barre des 50 %. La stratégie de présence socialiste est donc moins forte à la CGT⁹ que la politique syndicale du PCF à l'égard de la CGTU. Toutefois, on ne peut assimiler de manière

1. Rapport de Buland sur l'état du travail du PCF parmi les femmes, 11 mars 1933, RGASPI 517/1/1503.

2. Lettre des sections centrales féminine et Agit-Prop à la direction du Parti, 12 février 1930, RGASPI517/1/963.

3. *VI^e congrès de la CGTU, op. cit.*, p. 651-653.

4. Circulaire de la 20^e UR Unitaire, 12 avril 1929 et Instructions du CECI au BP du PCF au sujet de la reparation de *L'Ouvrière*, 13 janvier 1929, RGASPI 507/3/173.

5. Lettre de Buland au secrétariat féminin de l'IC, 13 février 1930, RGASPI 517/1/962.

6. À l'exception de la campagne en faveur de la légalisation de l'avortement défendue par la SFC mais jamais par la CGTU qui insiste au contraire sur les mesures de protection de la maternité.

7. Réunion de la SFC en vue de sa réorganisation, 3 janvier 1931, RGASPI 517/1/963.

8. *V^e congrès de la CGTU, op. cit.*, p. 447.

9. Morgan POGGIOLI, « Les socialistes et la CGT (1934-1939) », *Recherche Socialiste*, n° 35, juin 2006, Paris, p. 63-74.

systématique unitaire et communiste. La CGTU regroupe vingt fois plus d'adhérentes que le parti qui n'en revendique guère plus d'un millier durant notre période¹. Et certaines, comme Germaine Goujon, n'hésitent pas à rappeler cette réalité et insistent pour que la CGTU ne soit pas subordonnée au PCF².

Les militantes unitaires dans (et hors) les syndicats

À la CGTU

Pour mesurer le poids des femmes à l'intérieur de l'appareil de la CGTU, la première source à notre disposition est une enquête lancée par la CCF auprès des 1 800 syndicats de la confédération³. Malgré de faibles retours (250), ce sont les organisations les plus sensibilisées car les plus féminisées qui répondent et permettent de dresser un premier état des lieux⁴. Tandis qu'un an plus tôt, la CGTU revendiquait 35 000 adhérentes⁵, l'enquête interne très détaillée de la fin 1933 ne fait état que de 18 300 sur un total de 256 580⁶ inscrits. Si l'on ajoute les adhérentes isolées des structures qui n'ont pas répondu, nous pouvons estimer à un peu plus de 20 000 le nombre réel de syndiquées unitaires en 1933, soit moins de 10 % des effectifs totaux de la CGTU. À ces faibles chiffres, s'ajoute une très inégale répartition spatiale et professionnelle. En effet la région parisienne et le Nord regroupent à elles seules la moitié des adhérentes, avec respectivement 8 458 et 2 419 syndiquées. Ensuite, le vivier de recrutement féminin unitaire se limite à quelques secteurs : le textile, qui ajouté à la chapellerie, les cuirs et l'habillement, représente plus de la moitié des forces. Viennent ensuite l'enseignement, les tabacs et les services publics (principalement hôpitaux et PTT). Ce faible taux de féminisation ainsi que l'absence de recrutement dans les autres secteurs industriels distingue la France de l'Allemagne où le syndicat RGO de la métallurgie berlinoise, fort de près de 20 000 adhérents, compte 30 % de femmes dans ses rangs⁷.

Concernant les responsables unitaires, nous avons dans ce panel de 250 syndicats, 151 dirigeantes dénombrées, membres d'une CE ou d'un Bureau syndical. Ainsi sur les 97 membres de CE, 26 sont issues de l'enseignement, 26 du textile ou de l'habillement et 10 des tabacs. Au niveau des Bureaux, on compte 54 militantes dont 20 des tabacs, 20 du textile/habillement et 7 de l'enseignement. Ces quatre fédérations fournissent donc à elles seules 75 % des responsables syndicales de la CGTU⁸. Notons que la

1. Rapport sur le travail parmi les femmes par Cilly Vassart, 1934, RGASPI 517/1/1733.

2. *V^e congrès de la CGTU*, *op. cit.*, p. 183-190.

3. Rapport sur l'activité de la Section féminine centrale du PCF, 1932, RGASPI 517/1/1325.

4. État de l'organisation des femmes dans les syndicats unitaires au 1^{er} octobre 1933, RGASPI 517/1/1523.

5. Rapport sur la MOF, novembre 1932, RGASPI 517/1/1325.

6. Rapport de Gaston Monmousseau à l'ISR sur les effectifs de la CGTU, 14 mai 1933, RGASPI 534/3/913.

7. Stefan HEINZ, *Moskaus Söldner ?*, *op. cit.*, p. 135.

8. Un parallélisme existe avec les femmes cadres au sein de l'appareil du PCF, avec toutefois un rééquilibrage à la CGTU en faveur des « femmes du peuple » par rapport aux « institutrices et employées », voir Claude PENNETIER et Bernard PUDAL, « La part des femmes, des femmes à part... », dans Claude PENNETIER et Bernard PUDAL (dir.), *Le Sujet communiste. Identités militantes et laboratoires du « moi »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 165-189.

surreprésentation des tabacs, avec 30 dirigeantes pour une fédération qui ne compte que 2 500 membres au total, est due à sa très forte féminisation¹ (2 300 adhérentes). Il est aussi important de signaler que seuls l'enseignement², le textile et le tabac ont confié la charge du secrétariat général d'un de leurs syndicats à une femme. Mais l'enquête ne donne aucune indication sur les échelons supérieurs. Aussi, pour tenter d'avoir une vision d'ensemble, nous nous appuierons sur notre corpus de militantes.

Sur les 104 identifiées, nous retrouvons vingt et une responsables à l'échelle locale (UR ou UL). Treize appartiennent à une commission et huit sont membres de Bureaux, dont quatre à Paris et deux dans le Nord (Lille et Tourcoing). Notons qu'à l'exception d'une ouvrière de la chimie, toutes sont issues des rangs de l'enseignement et du textile. Le recrutement géographique et professionnel se limite donc de nouveau à ces deux corporations fortement féminisées et aux deux régions comptant le plus grand nombre de syndiquées. Au niveau supérieur, on compte douze dirigeantes fédérales réparties équitablement entre commissions et Bureaux. Si les déléguées aux commissions proviennent de secteurs variés (enseignement, PTT, livre, métaux, habillement), l'origine professionnelle des membres de Bureaux demeure restreinte aux tabacs, aux PTT et à l'habillement. Parmi ces dirigeantes, deux accèdent au poste de secrétaire générale, Jeanne Marchand (tabacs) et Georgette Bodineau (habillement), alors que la plupart du temps les femmes ne se voient attribuer que des fonctions d'adjointes. Enfin, au sommet de la confédération, on retrouve, entre 1930 et 1935, cinq militantes élues à la CE : Georgette Bodineau (1933-1935), Martha Desrumeaux (1933-1935), Bernadette Cattaneo (1931-1933), Marie Bréant (1929-1931) et Alice Brisset (1929-1931). Parmi elles, Bernadette Cattaneo et Georgette Bodineau accéderont pour leur part au Bureau confédéral au titre de responsables de la CCF.

Bien que limitée, voire insuffisante aux yeux même de la CGTU³, la place des femmes au sein de l'appareil unitaire n'est pas pour autant nulle. Présentes de la base au sommet, elles occupent en générale des postes en commission, ou d'adjointes, dans les Bureaux. Notons qu'en Allemagne, les militantes ne sont pas non plus représentées à la hauteur de leur engagement au sein des instances de leur syndicat⁴. Toutefois, certaines unitaires parviennent à dépasser ce « plafond de verre » et à occuper les fonctions les plus hautes, y compris au niveau fédéral, signe qu'en dépit du poids de l'image du responsable syndical symbolisée par la figure de l'ouvrier mêlant force et masculinité⁵, des exceptions peuvent faire mentir la règle.

Des femmes pour les femmes ?

Pour répondre à cette question, nous avons voulu mesurer le poids de la parole féminine à la CGTU. Pour cela, nous avons analysé la composition sexuée des

1. VI^e congrès de la CGTU, *op. cit.*, p. 234.

2. Anne-Marie SOHN, « Exemplarité et limites de la participation à la vie syndicale : les institutrices de la CGTU », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 24, n° 3, 1977, p. 391-414.

3. VII^e congrès de la CGTU, *op. cit.*, p. 578, 696-697.

4. Stefan HEINZ, *Moskaus Söldner ?...*, *op. cit.*

5. Michel PIGENET, « À propos des représentations et des rapports sociaux sexués : identité professionnelle et masculinité chez les dockers français (XIX^e-XX^e siècles) », *Le Mouvement Social*, n° 198, 2008, p. 55-74.

délégations des congrès et comptabilisé les prises de parole féminines. Le premier constat réside dans la constante sous-représentation des femmes (entre 1 % et 2 %), dénoncé d'ailleurs par les militantes présentes¹ : une vingtaine de déléguées au congrès de 1929 sur 589, 14 sur 842 en 1931, 35 sur 879 en 1933 et une douzaine sur 1265 en 1935. Leur présence à la tribune est tout aussi minime. On ne compte qu'une ou deux oratrices à chacun de ces congrès, et elles interviennent la plupart du temps sur la question féminine : Alice Brisset et Germaine Goujon en 1929, Bernadette Cattaneo en 1931 et en 1933 avec Martha Desrumeaux, enfin Madame Oger en 1935. Ce manque de prise en compte de la parole féminine est l'illustration des rapports de genre qui (co)existent à l'intérieur des syndicats² et dont l'ISR était parfaitement consciente³.

Les militants syndicalistes ont en effet du mal à appréhender le phénomène de féminisation du salariat opéré durant notre période. Les responsables locaux sous-estiment ou dénigrent le travail en direction des ouvrières⁴, certains s'y refusent⁵. Plusieurs raisons peuvent être avancées, soit un sentiment de supériorité (« Mais allons donc ! Une ouvrière, cela n'a pas d'influence, ça ne sait pas faire de discours »), soit un sentiment d'incompréhension⁶ (« Ce sont des ouvrières, nous ne savons pas leur parler, nous ne savons pas les diriger »). Le matériel de propagande unitaire reflète cette situation avec des affiches ou des tracts adressés « Aux travailleurs », « Aux ouvriers » mais jamais aux travailleuses ou aux ouvrières⁷. Enfin, dans les mentalités ouvrières, la place des femmes n'est pas nécessairement au syndicat⁸. Pour les communistes des années 1930, le modèle soviétique de « la femme nouvelle⁹ » relève en réalité d'une conception traditionnelle des fonctions genrées. Ainsi, certains adhérents s'opposent à ce que leurs compagnes militent aussi, comme si engagement syndical et féminité étaient antinomiques¹⁰. À cet égard, l'accueil réservé par des ouvriers grévistes à Georgette Bodineau venue les soutenir est tout à fait révélateur.

1. *VIF congrès de la CGTU, op. cit.*, p. 577 et *VIII^e congrès de la CGTU, op. cit.*, p. 165.

2. Helen HARDEN-CHENUT, « Made in Troyes : Genre et classe dans la bonneterie française », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2007, vol. 114, n° 3, p. 125-141.

3. Correspondance de la Section féminine du CEIC avec le Secrétariat féminin du CC du PCF, 23 mars 1930, RGASPI 507/3/174.

4. *VI^e congrès de la CGTU, op. cit.*, p. 632.

5. Réunion de la SFC en vue de sa réorganisation, 3 janvier 1931, RGASPI 517/1/963.

6. *V^e congrès de la CGTU, op. cit.*, p. 445-446.

7. *VI^e congrès de la CGTU, op. cit.*, p. 617.

8. Dominique LOISEAU, « Les militantes de l'ombre : Femmes de... », dans Michèle DREYFUS, Claude PENNETIER et Nathalie VIET-DEPAULE (dir.), *La Part des militants*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1996, p. 256-267.

9. Brigitte STUDER, « La femme nouvelle », *Le siècle des communismes, op. cit.*, p. 377-387.

10. *VI^e congrès de la CGTU, op. cit.*, p. 130, p. 615, p. 639 ; Réunion de la SFC en vue de sa réorganisation, 3 janvier 1931, RGASPI 517/1/963. Quarante ans plus tard, les ouvrières sont victimes des mêmes préjugés, voir Fanny GALLOT, *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, 2015, p. 187-207.

« *Ce n'est pas une femme, c'est la représentante de la CGTU !* »

Ici, la haute fonction de Georgette Bodineau lui confère un statut d'« homme honoraire² » comme si la tâche habituellement masculine qu'elle assume redéfinissait sa personne en reniant son sexe. Cette situation d'incompréhension ou de dépréciation de la valeur des militantes explique finalement que l'on préfère confier aux femmes le sort des femmes. La CCF et les Conférences féminines sont ainsi composées exclusivement de militantes, alors que le soutien et l'intégration d'éléments masculins sont constamment recherchés, autant à l'échelle nationale³ que locale⁴. En 1935, le congrès de la CGTU propose même, mais en vain, qu'en l'absence de femmes, ce soient les hommes qui se chargent de cette tâche⁵. La désaffection est telle que certaines militantes se refusent à être cantonnées à cette fonction jugée inférieure et préfèrent s'investir dans le travail général de leur syndicat⁶. Sans compter que certaines, comme Suzanne Gallois, contestent la notion même de « travail spécifique » et se refusent à distinguer leurs revendications de celles des hommes pour ne pas se couper du « travailleur universel⁷ ». À l'inverse, la nomination d'un homme, Louis Cassiot⁸, à la tête de la SFC du PCF en janvier 1931 s'avère un échec⁹.

De manière plus générale, la sphère communiste tend à privilégier pour les femmes l'entrée dans les organisations féminines de masse comme l'Union fraternelle des femmes contre la guerre impérialiste (UFFCGI) ou le Comité des femmes contre la guerre et le fascisme¹⁰. Par facilité la plupart du temps (« elles sont bien là¹¹ »), les dirigeants locaux orientent les candidates vers ces structures plutôt qu'à la CGTU ou au parti, au risque d'une mise en concurrence et d'une confusion des rôles. Ainsi, dans les années 1930, l'UFFCGI est considérée comme l'organisation officielle des femmes du parti, ce qui n'est pas le cas¹². Pire, elle se substitue à la CGTU en certaines occasions, comme en Alsace-Lorraine, pour la défense des revendications des ouvrières, créant un véritable antagonisme entre ces

-
1. Christine BARD, « À la recherche des diversités féministes dans le *Dictionnaire* », dans Michèle DREYFUS, Claude PENNETIER et Nathalie VIET-DEPAULE (dir.), *La part des militants*, op. cit., p. 243-254.
 2. Paula SCHWARTZ, « *Partisanes and Gender Politics in Vichy France* », *French Historical Studies*, vol. 16, n° 1, 1989, p. 126-151.
 3. *Les documents du VII^e congrès de la CGTU*, op. cit., p. 33-35.
 4. *Résolutions du IV^e Congrès de la 20^e Union régionale Unitaire*, Paris, Maison des syndicats, 1929.
 5. *VIII^e congrès de la CGTU*, op. cit., p. 332.
 6. *VI^e congrès de la CGTU*, op. cit., p. 615 ; Rapport sur le travail parmi les femmes en région parisienne, 30 juillet 1930, RGASPI 517/1/963.
 7. Helen HARDEN-CHENUT, « Analyse d'un autoportrait : Suzanne Gallois, militante syndicaliste et communiste de l'Aube », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 3, 1996.
 8. Réunion de la SFC en vue de sa réorganisation, 3 janvier 1931, RGASPI 517/1/963.
 9. Démission de Jeanne Buland de la SFC, 3 mars 1933, RGASPI 517/1/1503.
 10. Cette configuration persiste après-guerre, voir Paul Boulland et Julian Mischi, « Promotion et domination des militantes dans les réseaux locaux du Parti communiste français », *Vingtième Siècle*, n° 126, 2015, p. 73-86.
 11. Rapport de la SFC du parti, 8 février 1933, RGASPI 517/1/1503.
 12. Rapport de Buland sur l'état du travail du PCF parmi les femmes, 11 mars 1933, RGASPI 517/1/1503.

deux organisations sœurs¹ ; situation d'autant plus paradoxale qu'Antoinette Gilles, dirigeante unitaire, est également présidente de l'UFFCGI. Enfin, les militantes de la mouvance communiste se sont particulièrement investies dans les organisations d'aide et de solidarité dont les attributions considérées comme « maternantes » sont supposées plus adaptées à l'engagement féminin². Que ce soit au Secours rouge international (SRI), aux Amis de l'URSS ou plus tard dans le cadre de l'aide à l'Espagne républicaine, elles sont invitées à participer aux actions charitables et aux campagnes de solidarité. Il est à cet égard tout à fait significatif que parmi les unitaires identifiées dans notre corpus, un tiers a investi l'une ou l'autre de ces organisations. Ce qui est vrai pour la France l'est aussi à l'échelle européenne, que ce soit en Espagne avec le SRI ou le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme³ ou encore en Belgique où les militantes sont particulièrement impliquées dans « le domaine social, de solidarité et d'éducation⁴ ».

Conclusion

Malgré ses faiblesses, la CGTU offre à l'engagement féminin un espace militant original. Inscrite dans la constellation communiste, érigeant l'égalité des sexes en principe fondamental, elle encourage les travailleuses à se mettre en mouvement. La pratique montre cependant que le poids des mentalités, la valorisation de la virilité ouvrière et la difficile articulation entre particularisme(s) et lutte de classes globale⁵, s'avèrent des obstacles à une reconnaissance du militantisme féminin, relégué au rang d'auxiliaire. Quant aux responsabilités accordées, elles ne sont pas plus en France qu'ailleurs, à la hauteur de l'engagement dans les rangs syndicalistes. Enfin, les structures mises en place pour répondre aux spécificités féminines révèlent les limites de l'entre-soi et une certaine marginalisation à l'intérieur du syndicat. Les références permanentes à l'action gréviste, à l'emprisonnement d'ouvrières syndicalistes et plus généralement à la combativité féminine⁶ montrent à quel point ce sentiment d'infériorité – voire d'illégitimité⁷ – est ressenti et intériorisé par les militantes, au point qu'elles estiment devoir se justifier de leur engagement. Elles auront l'occasion d'en faire la démonstration à grande échelle au printemps 1936⁸ et c'est d'ailleurs le grand paradoxe de notre étude. C'est au

-
1. Rapport sur le travail parmi les femmes, 12 décembre 1933, RGASPI 517/1/1653 ; Extrait du rapport d'organisation du PCF, décembre 1931, RGASPI 517/1/1758.
 2. Jacqueline TARDIVEL, *Des pacifistes aux résistantes*, op. cit., p. 397-420.
 3. Monica MORENO-SECO « Parti communiste et féminisme. De l'antifascisme à la transition démocratique en Espagne », *Vingtième Siècle*, n° 126, 2015, p. 133-146 et Victor ALBA, *The Communist Party in Spain*, Transaction Publishers, 1983, p. 165-166.
 4. CACB : projet de rapport sur les statuts et l'organisation du Parti présenté par le CC au VII^e congrès, 1939.
 5. Brigitte STUDER, « Communisme et féminisme », *Clio*, n° 41, 2015, p. 139-152.
 6. V^e congrès de la CGTU, op. cit., p. 440-447 ; VI^e congrès de la CGTU, op. cit., p. 494, p. 612-613, p. 651 ; VII^e congrès de la CGTU, op. cit., p. 441.
 7. Claude PENNETIER et Bernard PUDAL, « La part des femmes, des femmes à part... », art. cit.
 8. Notons la grève précurseuse des midinettes parisiennes en mai 1935, voir Claude DIDRY, « Les midinettes, avant-garde oubliée du prolétariat », *L'Homme et la société*, n° 189-190, 2013, p. 63-86.

moment où la CGTU disparaît avec ses commissions féminines, que les travailleuses rejoignent massivement (près d'un demi-million) la CGT réunifiée et que les militantes unitaires montrent, bien plus que leurs consœurs confédérées, leur aptitude à mener des grèves¹. Le syndicat s'impose alors comme la structure militante la plus féminine, loin devant la plus populaire des organisations de masse communiste qu'est devenu le Comité des femmes contre la guerre et le fascisme, dirigée par l'ancienne responsable de la CCF Bernadette Cattanéo². L'entrée des femmes à la CGT réunifiée est ainsi moins motivée par un élan féministe au sens strict du terme³ que par la volonté d'intégrer pleinement une classe ouvrière qui s'affirme en 1936⁴. Au fond, ces travailleuses ne voient ni contradiction ni incompatibilité entre leur engagement syndical et leur condition de femmes⁵, comme si finalement l'ouvrière ou l'employée était un travailleur comme les autres. C'est ce que tentait déjà d'expliquer Alice Brisset en 1929 :

Il n'y a pas deux façons de parler, l'une pour les ouvriers et une autre pour les ouvrières. Il n'y a que le langage prolétarien, celui que doit tenir chaque syndiqué. Quand on est à l'établi, à l'usine, au métier, à la filature, à la chaîne dans les usines Citroën, quel langage tenez-vous à l'ouvrier que vous voulez entraîner ? Vous lui parlez de l'exploitation de l'usine, de la cherté de la vie et des loyers. Croyez-vous qu'il faille tenir un langage différent aux femmes⁶ ?

Morgan POGGIOLI

*Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne
Maison des sciences de l'Homme de Dijon, France*

-
1. Morgan POGGIOLI, « *À travail égal, salaire égal* » ?, *op. cit.*, p. 27-35.
 2. Rapport sur le travail parmi les femmes par Cilly Vassart, 1935, RGASPI 517/1/1733.
 3. Siân REYNOLDS, « Comment peut-on être féministe ? Les femmes des années 1930 face aux tensions internationales », dans Christine BARD (dir.), *Les Féministes de la première vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 217-225.
 4. Christine BARD, *Les Filles de Marianne*, Paris, Fayard, 1995, p. 327.
 5. Helen HARDEN-CHENUT, « Identités de classe et de genre. Le cas de quatre syndicalistes français, 1920-1970 », Anne-Marie SOHN et Françoise THÉLAMON (dir.), *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1998, p. 33-49.
 6. *V^e congrès de la CGTU*, *op. cit.*, p. 445.